

Diffusion dans les villages rive-rains de la Serre à près de 5000 exemplaires. Disponible à la bibliothèque de Montmirey-la-Ville ou à celle de Gendrey, ou bien encore à la pharmacie de Moissey.
Abonnez-vous !



Journal d'information
semestriel du Massif de la Serre

SERRE VIVANTE

AUTOMNE 2005
n° 24

URGENCE ! numéro spécial « Parc de chasse de Moissey »



Pour la biodiversité, Manifeste pour une politique renovée du patrimoine naturel

« Nous traversons une crise inquiétante : celle de la perte continue d'espèces végétales et animales dont on ignore à quel stade elle s'arrêtera, si elle s'arrête... Nous voici donc en état d'alerte.

Deux solutions : ou nous nous mobilisons comme nous savons le faire pour résister à l'oppression, ou nous acceptons l'élimination, espèce après espèce, de tout ce qui vit, jusqu'aux enfants de nos enfants ou de nos petits enfants...

Imaginons que nous ne décidions pas de stopper ce funeste engrenage : nous sommes alors menacés, nous, c'est-à-dire l'humanité. Si l'avenir n'est écrit nulle part, il est difficile de croire à la survie de notre espèce si nous nous croisons les bras ».

Ce sont les mots d'Hubert Reeves qui propose aujourd'hui d'ouvrir le débat en faveur de la biodiversité, pour une politique renouvelée du patrimoine naturel.

Depuis début août le traumatisme de 1992 est ravivé par l'actualité ... Une opportunité s'offre aujourd'hui, après 13 années d'immobilisme, de réexaminer le devenir du Parc de chasse de Moissey. La presse locale a fait plusieurs fois la une sur le sujet et relaté les diverses actions de Serre Vivante qui ne pouvait rester sans intervenir. Aujourd'hui voici donc un numéro spécial qui, s'il ne vous invite pas à nos traditionnels rendez-vous à la découverte du patrimoine local ou de la nature, vous appelle à la mobilisation générale derrière nos élus locaux.

Forêt de la Serre : ensemble, solidaires pour sauvegarder la biodiversité !

Face à la dégradation de l'environnement, reconnue unanimement, à la disparition rapide de nombreuses espèces animales et végétales, à la raréfaction des espaces remarquables, la mobilisation générale en faveur de la sauvegarde de la biodiversité est l'affaire de tous ! Un véritable défi est à relever.

Le massif de Serre est une émergence granitique unique en Franche-Comté où partout domine le calcaire. De ce fait, ce secteur présente de très nombreuses spécificités environnementales qui lui confèrent une valeur exceptionnelle. Entre le 5 août et le 20 août dernier, la SAFER a proposé à la vente une propriété d'une centaine d'hectares située sur la commune de Moissey. En 1992, un groupe d'industriels du Haut-Doubs avait soustrait cette parcelle privée aux autres usagers de la forêt en érigeant une clôture de 4 kilomètres, transformant la forêt en parc de chasse privé. A la demande de plusieurs communes, le SIVOM de la Serre a fait acte de candidature afin de rouvrir au public cet espace.

Au siècle dernier, à la suite de Prosper Mérimée, puis plus tard d'André Malraux, qui ont impulsé par leur action la politique culturelle de la France, citoyens et élus locaux se sont jour après jour davantage engagés en faveur de la sauvegarde du patrimoine historique et culturel. Le succès des journées européennes du Patrimoine organisées chaque année en témoigne. Aujourd'hui, dans une phase critique, il nous faut considérer la nature avec le même élan qui permet de sauvegarder et valoriser le patrimoine architectural et culturel.

La sauvegarde de la biodiversité est un défi qui nous concerne tous. C'est le sens de la démarche des élus locaux qui depuis un mois ont engagé une concertation et une réflexion à l'échelle du Pays Dolois pour étudier toutes les possibilités juridiques et financières afin de voir ce parc privé et clos passer dans le domaine public. Il en va de la défense de l'intérêt général. La motion adoptée le 8 septembre 2005 en assemblée générale du SIVOM, à la quasi unanimité des communes membres, confirme cette volonté et l'attachement très fort des riverains à l'intégrité du massif.

Avec l'appel de la forêt, Serre Vivante vous sollicite tous, élus locaux ou simples citoyens, pour appuyer cette démarche, et s'engager, au-delà des paroles, dans des actions concrètes de conservation et de gestion du patrimoine naturel.

■ Pascal Blain, président de Serre Vivante

dimanche

2

octobre
dès midi

GRAND RASSEMBLEMENT POUR LA SERRE

A LA CROIX BOYON (CHEMIN DE LA POSTE, MOISSEY)

Pique-nique tiré du sac, animations diverses, randonnée pédestre, balade à dos d'ânes



après midi festive et conviviale pour tous les usagers de la forêt

Avec le soutien de Franche-Comté Nature Environnement, Jura Nature Environnement, Les Verts





Le massif forestier de la Serre, au Nord de Dole, est le seul massif granitique de Franche-Comté entre Vosges et Morvan. Il présente de ce fait de très nombreuses spécificités qui en font une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique. L'ensemble du massif constitue aujourd'hui le périmètre d'une zone Natura 2000, ce qui atteste de la valeur patrimoniale de cet ensemble. L'essentiel des terrains est propriété des communes riveraines, Dole détenant historiquement la partie sommitale.

Soucieuses de la valorisation environnementale et patrimoniale (culturelle, sociale, touristique...) du Massif de la Serre, les collectivités locales se sont engagées il y a plusieurs années dans une démarche de Charte pour l'environnement. Elles s'impliquent aujourd'hui dans Natura 2000, et travaillent depuis longtemps à la mise en place d'itinéraires de randonnée inscrits au Plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées.

En 1992, une propriété privée de 100 hectares située sur la commune de Moissy, le long du "chemin de la Poste" et de la RD 37, est achetée par un groupe d'industriels du Haut Doubs. Ils y font édifier une clôture de quatre kilomètres afin de transformer la forêt en parc de chasse privé. L'événement est vécu comme une atteinte à l'intégrité du massif, une rupture du compromis séculaire entre usagers de la forêt, une menace pour les riverains comme pour les amoureux de la nature, nombreux à apprécier le secteur. Malgré l'importante mobilisation, il est trop tard pour agir ... Aujourd'hui, cette même propriété est de nouveau en vente.

Parce que :

- Cette « montagne de la Serre », comme la nommaient nos anciens, par l'unité paysagère, culturelle et écologique qu'elle présente constitue un véritable atout pour l'ensemble du Pays Dolois,
- L'intérêt écologique, archéologique, paysager, culturel, éducatif du secteur appelle conservation et valorisation,
- La réouverture au public de cet espace clos répond aux attentes des riverains, comme de tous les usagers de la forêt,
- Le développement durable peut ici trouver à s'illustrer de manière concrète,

Nous, élus locaux, responsables associatifs, Vttistes, randonneurs, mycologues, botanistes, ornithologues, chasseurs, amis de la Serre, riverains, apportons notre soutien au SIVOM de la Serre qui engage une concertation et une réflexion afin d'étudier toutes les possibilités juridiques et financières possibles en vue de voir ce parc privé et clos passer dans le domaine public.

Notre contribution à la souscription ouverte à cet effet témoigne de notre engagement aux côtés des collectivités locales désireuses de faire l'acquisition de cette propriété et permettra d'agir concrètement pour protéger le Massif de la Serre.

Premiers signataires :

GILLET Antoinette	Vice présidente de la région Franche-Comté	HAMDAOUI Ako	Conseiller municipal de Dole
CHAUVIN Bernard	ex-maire de Moissy, ex vice-président CG du Jura	HUGUENET Michel	Prés. Ass. Communale de Chasse Agrée, Gredisans
DAVID Franck	Conseiller général de Rochefort/Nonon	JACCOFFEY Luc	Archéologue, chargé de recherche sur la Serre
AMIZET Yves	Président SPA, Lons le Saunier	JANET Alain	Maire de Chausain
ATHIAS Brigitte	Maire de Lavangeot	JAVOUREZ Béatrice	Frasne les Meulières
AUBEL Christophe	Administrateur France Nature Environnement	JEANGUIOT Michel	Authume
BENEST Gilles	universitaire, membre du Conseil National de Protection de la Nature, ancien président d'Espaces Naturels Comtois	KETTERER Yves	Président Dole Ecologie
BERNARDIN Daniel	Vice président Serre et Chaux, adjoint Amange	LACROIX Patrick	Président Dole Triathlon « Aquavelope »
BILLARD Georges	Maire de Romange	LAFFAGE Brigitte	Conseillère Municipale, Montmirey-la-Ville
BLAIN Pascal	Président Serre Vivante, conseiller municipal	LAMBERT Jean Claude	Conseiller municipal, Romange
BONAVENTURE Dominique	Brans	LEROY Laurence	Conseillère municipale, Moissy
BORNECK Marc	Conseiller régional, conseiller municipal de Dole	NEGRELLO Bruno	Biarne
BOUTEILLE Isabelle	Conseillère municipale, Menotey	MAIRET Anne	Eclans-Nonon
CAMELOT Michel	Ass "Quatre villages : une commune", Dammartin	MARCHAND Pierre	Montmirey-la-Ville
CAMUS Catherine	Administrateur Franche-Comté Nature Environnement	MARCHIONINI Pierre	Conseiller municipal, Moissy
CHALON Claude	Conseiller municipal, Menotey	MARCUZ David	Rainans
CHALUMEAU Jean Yves	Président Jura Nature Environnement	MICHAUD Jean	Ass. des Croix Pattées, Brans
CHAUCHEFOIN Gérard	Association ornithologique de Dole et sa région	MILLIER Cyril	Prés. Ass. Communale de Chasse Agrée, Menotey
CHAMPION Laurent	Instituteur, Chevigny	MORIN Christophe	Administrateur Commission de Protection des Eaux
CHASSOT Laurent	Guide conférencier	NICOLIN Bruno	Conseiller municipal, Moissy
CHOUQUER Gérard	Directeur de recherches au CNRS	PERNIN Dominique	Peintre
COITOUX Jean François et Odette	Conseillère municipale Archelange	PERRIN Isabelle	Conseillère municipale, Moissy
COGNONATTO M-Noëlle	Présidente Foyer Rural de Moissy	PICOT D'ALIGNY Joseph	Conseiller municipal, Montmirey-la-Ville
CONVERSET Lucien	Salins les Bains	POIRET Joël	Président association Papyrus
COTTET Michel	Délégué général Doubs Nature Environnement	POIRRIER Christel et Nicole	Moissy
CUCHEROUSET Michel	Agriculteur à Moissy	PORTERET Christiane	Eclans-Nonon
CURIE Georges	Maire de Sermange	PRAT Hervé	Les Verts de Dole
DALOS RUFENACHT A. Marie	Association Symbiose	PRESSE Françoise	Vice président CAGB chargée de l'environnement
DEGRANGE Christian	Menotey	REGNIER Jean Luc et Nicole	Guide conférencière, Auxone
DEMANGE Dominique	Moissy	RIVET Bénédicte	Conseillère municipale, Moissy
DURAND Eric	Conseiller régional de Franche-Comté	ROBERT Roger	Moissy
FAIVRE Jacques	Association ornithologique de Dole et sa région	ROCCOIN Denis	Président Société Mycologique Doloise, Moissy
FAIVRE Christian	Conseiller municipal, Moissy	SENE Gilles	Président Franche-Comté Nature Environnement
FUMEY Gérard	Brevans	SINTOMER Renée	Montmirey-la-Ville
GALLARD Jean	Maire délégué d'Eclans-Nonon	TAVERNIER Eric	Vice président Serre et Chaux, adjoint Authume
GANET Michel	Conseiller général de Gendrey	TRONCIN Dominique	Conseiller général de Montmirey le Château
GAUDRON Michel	Vice-président Communauté de Communes Jura Nord	van der VOORT Christine	Romange
GUYET Hubert	Dole	VIE DAVID Odile	Conseillère Municipale, Montmirey-la-Ville
GOY Alain	La vieille Loye	VIVERGE Patrick	Conseiller général de Dole Nord Est
GRANDCLEMENT Jean Marie	Brans	VOYNET Dominique	Ancienne ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement

Je souhaite figurer parmi les signataires de « l'appel de la forêt »

Nom, prénom :
 Responsabilité :
 Adresse :
 Commune :
 Tél. :
 Mél. :
 Signature :

SOUTIEN FINANCIER

Je fais un don^(*) de 10 € 30 € 50 €
 100 € € (autre)

chèque à l'ordre de: «Jura Nature Environnement, pour la Serre»
 Retourner à: Serre Vivante, Gaec l'Aubépine 39290 Moissy

(*) Tout versement de plus de 10€ ouvre droit à une réduction fiscale de 60% (dans la limite de 20% des revenus imposables). Ainsi, en donnant 30€, vous déduisez 18€ de vos impôts

■ EN BREF ...

■ Les élus locaux souhaitent pouvoir s'organiser sereinement ...

La réunion du comité syndical du SIVOM de la Serre le jeudi 8 septembre a permis à chacun de réaffirmer son attachement au Massif de la Serre, son intérêt pour la démarche initiée par le président Roland Dodane. Cette soirée fut également l'occasion de dénoncer le double langage de la SAFER qui tout en affichant publiquement une préférence pour le projet porté par les collectivités, somme ces dernières de boucler le projet avant le 16 septembre. Impensable. La motion adoptée dénonce cette mascarade et renouvelle la demande d'un délai raisonnable pour mener l'opération à bien, en particulier en élargissant le groupement de communes aux communes voisines du massif. Nous suivrons avec attention la réponse de la SAFER ...

Le montage financier pourrait également associer Réseau Ferré de France (RFF) qui trouverait dans la Serre des zones d'intérêt écologique susceptibles de compenser l'impact environnemental lié à la construction de la ligne du futur TGV Rhin-Rhône ...

■ Ligne TGV : des trous partout ? Ça suffit !



Avec le projet de T.G.V dans la vallée de l'Ognon qui va saccager le cadre de vie jusqu'ici pré-

servé des habitants de cette vallée, la mise à mal du patrimoine que constituent les forêts de nos villages s'intensifie. En effet, l'ouverture de plusieurs carrières avec concassage des matériaux sur les communes d'Ougney et de Vitreux a reçu l'aval des municipalités sans consultation de la population concernée. L'ouverture de ces carrières entraînera en plus des dégâts considérables dans le paysage, et ce pour de longues années, des nuisances dues à l'exploitation et aux passages des camions dans les villages (bruit, poussière, danger accru de circulation...), une atteinte à la qualité de vie, une dépréciation de l'immobilier.

L'argument économique avancé par les élus vaut-il que l'on perturbe durablement l'environnement immédiat et le bien-être de ceux qui ont choisi de vivre à la campagne ou qui aiment venir s'y détendre ? Les forêts de nos villages, traversées par les chemins de randonnée locaux font aussi partie du patrimoine que nous devons défendre; faisons savoir à nos élus que nous refusons ces projets destructeurs.

■ Joël Poiret, habitant d'Ougney



■ bio: bilan mitigé ...

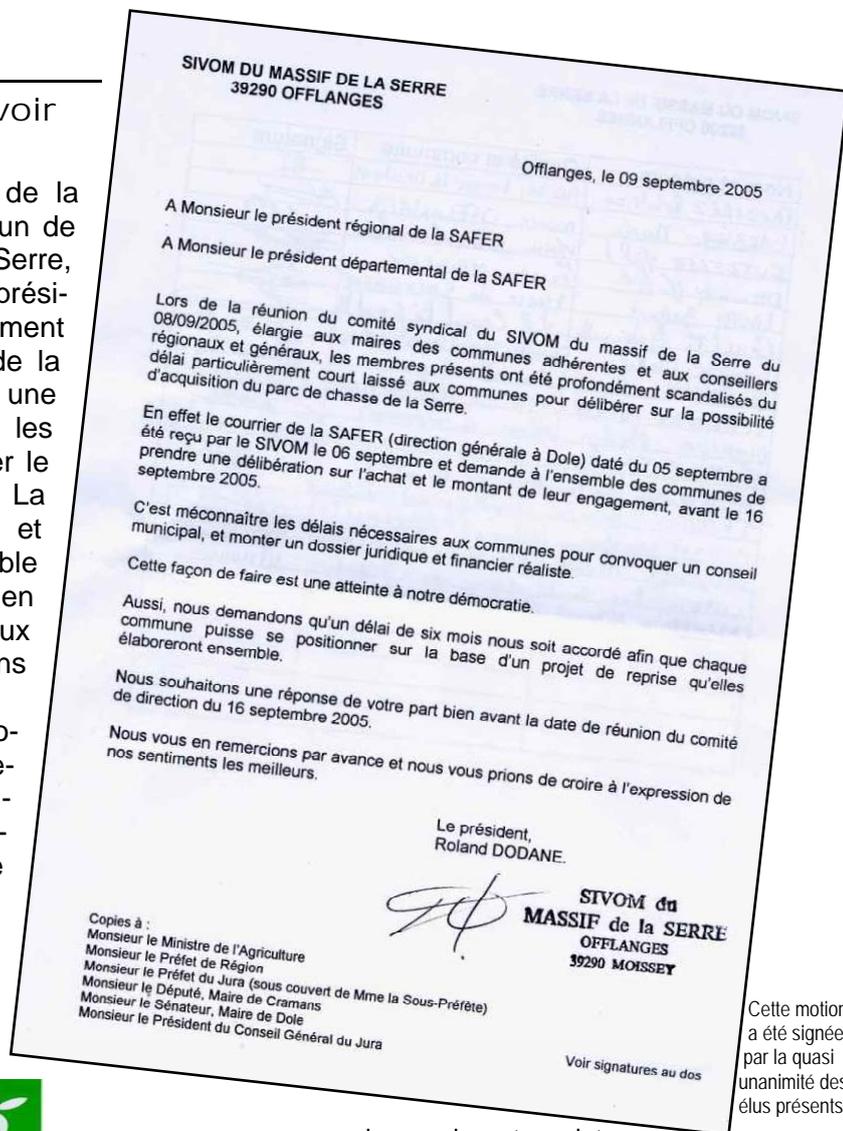
Malgré les paroles optimistes du président de l'agence AB, les chiffres 2004 sur l'agriculture biologique montrent un essoufflement de la filière.

Le nombre d'exploitations (11.025) et d'hectares (540.000) de la filière bio - conversions comprises - sont en légère diminution en 2004 par rapport à 2003. Certes, la baisse reste minime: 3% pour les premiers et 2% pour les seconds. Mais le boom observé entre 1995 et 2000 semble être stoppé. Et l'agriculture biologique ne représente toujours que 2% de la surface agricole utile (SAU) en France, contre 13% en Autriche et 3,4% en moyenne dans l'Union européenne. Selon Elizabeth Mercier, directrice de l'agence AB, «le nombre d'hectares bio est en hausse mais on note le recul significatif de la surface agricole en conversion avec 61.087 ha en 2004 contre 144.652 en 2003. ... à long terme, c'est inquiétant». Les productions continuent toutefois à augmenter, avec une hausse de 6,8% des surfaces céréalières, de 6% des vaches laitières, de 11% des brebis, et de 4% des chèvres. L'élevage porcin se stabilise (avec 3.617 truies reproductrices), ainsi que celui

des poules et poulets.

Mais la filière bio assure avoir encore un problème de positionnement dans la grande distribution. L'agence AB a présenté les différentes campagnes de communication pour promouvoir les filières des fruits, légumes, et pommes de terre bio, des viandes, et des produits laitiers. Co-financier de ces actions de communication, la Commission européenne joue un rôle actif dans le développement du bio. Elle est en train de mettre en place un Plan d'action européen en matière d'alimentation et d'agriculture bio, et elle encourage les Etats membres à soutenir l'agriculture bio. Cependant, la députée européenne verte Marie-Hélène Aubert a ouvertement critiqué ce Plan dont elle est rapporteur. «Je suis restée sur ma faim, s'exclame la députée. Pour arriver à convertir 5% de la SAU, puis 10%, de simples plans de communication ne suffisent pas. Il faut que les budgets nationaux consacrés au développement rural financent davantage l'agriculture biologique.» Selon la députée, ce n'est pas la Commission qui est à blâmer, mais les Etats membres qui freinent le développement de la filière.

■ source : Claire Avignon, Journal de l'Environnement



Cette motion a été signée par la quasi unanimité des élus présents

■ ENVIRONNEMENT



■ Déchets nucléaires :

n'empoisonnez pas la terre !

L'année 2006 sera cruciale : c'est dans la précipitation que le gouvernement voudrait faire voter à l'Assemblée nationale le choix du site de Bure (Meuse) pour l'enfouissement définitif des déchets nucléaires les plus dangereux. Ceci permettrait de faire croire que le problème des déchets est résolu et ainsi de relancer un second parc de centrales nucléaires avec le réacteur EPR.

Ne les laissons pas empoisonner la terre!

Manifestation nationale Samedi 24 septembre

13h à Bar-le-Duc (Meuse)

La responsabilité de chacun est engagée dans cette lutte pour le respect des générations futures. Dans le Jura, un bus de 57 places est réservé, nous comptons sur vous pour nous aider à le remplir.

Départ en bus le 24 septembre : 9h à Lons le Saunier (Place du cimetière, en face de la maternité) et 10h à Dole (sur le port). Retour : 21h à Dole et 22 h à Lons le Saunier, prix 15 €. Inscriptions : envoyez vos chèques en inscrivant au dos votre nom, votre numéro de téléphone et votre lieu de départ, adressez-le à Hervé Prat, 4 pré Toubain 39700 ÉCLANS. (les chèques seront encaissés après le 24 septembre).

Pour toute information complémentaire : tél/fax 03 84 70 52 55 (pas après 21h), courriel : rv.prat@wanadoo.fr, <http://www.sortirdunucleaire.fr>

■ Hervé Prat

■ A la reconquête de la qualité de notre eau



La qualité de l'eau est aujourd'hui fortement

menacée par les pollutions, la surexploitation, la dégradation des milieux humides. En 2000, l'Union Européenne a entériné une "Directive cadre sur l'eau" qui fixe des objectifs de reconquête de la qualité de l'eau à l'échéance de 2015.

Cette directive fixe un objectif ambitieux pour tous les milieux aquatiques : atteindre un « bon état » d'ici 2015. Le bon état de l'eau, apprécié selon des critères chimiques et écologiques (et quantitatifs pour les eaux souterraines), devra permettre d'assurer les différents usages : eau potable, baignade, élevage de coquillages. Cet objectif nécessite également de ne pas détériorer l'état des milieux et de réduire voire supprimer les rejets de certaines substances toxiques.

Cette directive prévoit d'associer le public. Le ministère de l'Ecologie et du développement durable a confié la mise en oeuvre de cette consultation aux comités de Bassin en partenariat avec les agences de l'eau. Elle est organisée jusqu'au 2 novembre et se déroulera dans les préfectures, sous-préfectures, au siège des agences de l'eau et sur leur site Web : <http://www.touspourleau.fr>

Vous aurez à répondre à une douzaine de questions avec des réponses à choisir. Attention, certaines réponses peuvent être troublantes...

L'avenir de l'eau a besoin de l'avis de tous. Votre avis sur les moyens à engager est essentiel. Il est temps d'agir.

Exemples de questions :

L'eau de votre robinet présente suffisamment de garantie pour la santé ? Pour que l'eau du robinet reste durablement saine, quelles sont de votre point de vue, les actions prioritaires à engager ? Pour restaurer notre patrimoine naturel et améliorer la qualité des eaux, quelle est l'action la plus efficace ? Il est difficile de concilier les besoins en électricité, l'utilisation des énergies renouvelables et la protection de l'eau. Pour vous, quelles solutions vous paraissent les plus adaptées ? Les prélèvements d'eau dans les rivières et les nappes peuvent avoir des impacts négatifs quand ils sont trop importants, par exemple en période de sécheresse ou en milieu méditerranéen. Choisissez deux actions qui vous paraissent de nature à améliorer la situation ...

A quoi va servir cette consultation :

Le Comité de bassin recueille vos avis et ceux des responsables des collectivités locales, des activités économiques, des milieux associatifs, des pouvoirs publics. Il bâtit ensuite le plan de gestion pour nos rivières et la mer Méditerranée.

En France, ces plans sont appelés les « Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux » (SDAGE).

Et pour la suite... le calendrier :

2006 : préparation par le Comité de bassin des propositions d'actions pour améliorer l'état des eaux après prise en compte des résultats de la consultation du public

2007 : deuxième consultation du public sur le projet de SDAGE

2009 : adoption du SDAGE par le Comité de bassin et l'État

« L'eau c'est la vie, c'est l'affaire de tous, spécialistes, industriels, agriculteurs, habitants des villes et des campagnes. »

Henri Torre, Président du Comité de bassin Rhône-Méditerranée

■ Mieux connaître la faune sauvage de nos campagnes : le blaireau



Les neuf panneaux 60x80 cm qui constituent l'exposition réalisée par Jura Nature Environnement expliquent la biologie du blaireau, ses moeurs, ses repas ou encore ses relations avec l'homme. Présentée trois semaines durant à la Maison Régionale de l'Environnement à Besançon, ils seront au cœur de la série de rendez-vous que nous vous proposons localement du 19 novembre au 11 décembre.

Tables rondes, animations scolaires, visites de terrain ... tous les détails dans un prochain bulletin dans quelques semaines !

■ Pascal Blain

Journal d'information du massif de la Serre édité par l'association Serre Vivante

Ferme GAEC de l'Aubépine 39 290 Moissey
mél: serre.vivante@wanadoo.fr
<http://perso.wanadoo.fr/serre-vivante/>

conseil d'Administration

Pascal BLAIN, président, Menotey,
Jean-Claude LAMBERT, vice-président, Romange
Guillaume Bertaud, trésorier, Rainans,
Christine van der VOORT, secrétaire, Romange,
Colette PENNEÇOT, Dole,
Laurent CHAMPION, Chevigny
Patrick TERON, Sermange

Pour que vive Serre Vivante, je soutiens ...

Pour contrer l'implantation d'un enclos de chasse sur le Massif de la Serre, **SERRE VIVANTE** a été créée en décembre 1992.

Elle a pour objectifs :

- d'œuvrer pour le maintien de l'intégrité du Massif de la Serre.
- de mettre en place une centrale d'information et d'animation sur la Serre.
- d'élaborer un document de développement et de protection du massif.
- de faire progresser la législation sur les enclos et parcs de chasse et sur l'environnement en général

à découper (ou recopier) et à renvoyer : GAEC de l'Aubépine, 39290 Moissey.

Nous remercions tous ceux et celles qui soutiennent par leur adhésion les projets de l'association et la font vivre.

- J'adhère à l'association Serre Vivante et verse une cotisation de 8 € pour l'année 2005**
- Je fait un don de ___ €**

Nom

Prénom

Adresse

..... Adresse électronique